

# L'hébergement temporaire et d'urgence

**Différentes associations installées sur le territoire communautaire proposent des structures d'accueil pour les personnes sans domicile fixe et/ou en situation de grande précarité.**

Ces associations se mobilisent sur les domaines suivants :

- Lutte contre la précarité
- Prévention sanitaire
- Mise à l'abri
- Amorçe d'un premier travail d'accompagnement social,
- Lutte contre le grand isolement et maintien du lien social.

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement de tous, la Communauté d'Agglomération finance certaines de ces structures.

**Hébergement en urgence : appeler le 115**

## Hébergement d'urgence de courte durée



**Associations à contacter pour des situations d'hébergement d'urgence.**

### ➤ Association Le Sentier

10 rue Louis Beaunier – 77000 Melun

Tél. : 01 64 14 29 71

## Hébergement temporaire



Plusieurs solutions d'hébergement temporaire sont proposées par les associations Empreintes et Le Sentier. Elles s'adressent à des personnes en difficulté d'accès au logement et engagées dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.

### ➤ Association Empreintes

3 avenue de Corbeil - 77000 Melun

Tél. : 01 64 52 35 13

### ➤ Association Le Sentier

10 rue Louis Beaunier – 77000 Melun

Tél. : 01 64 14 29 71



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL  
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS  
30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30